Communiqué de presse

20 octobre 2026

Semences et plants : SEMAE renouvelle sa gouvernance et poursuit sa mobilisation pour l'avenir de la filière

Contacts

Rosine DEPOIX
Chargée de relations presse
01 42 33 88 29
rosine.depoix@semae.fr

Réuni le 22 septembre 2026, le Conseil d'administration de SEMAE, l'interprofession des semences et plants, a reconduit Pierre Pagès à la présidence et François Desprez à la vice-présidence pour un mandat de trois ans. Les instances de cette nouvelle mandature sont désormais en place : bureau renouvelé et présidents des cinq commissions transversales désignés. Dans un contexte où les semences et plants sont plus que jamais au cœur de la souveraineté alimentaire française, cette continuité vise à poursuivre le travail collectif au service de la filière.

Une présidence reconduite pour trois ans

Le Conseil d'administration de SEMAE a réélu **Pierre Pagès** à la présidence et **François Desprez** à la vice-présidence.

Pierre Pagès est agriculteur multiplicateur de maïs dans le Sud-Ouest et vice-président d'Euralis, coopérative agricole et agroalimentaire. Il est président de la section semences de Maïs et sorgho de SEMAE et membre du Collège multiplication au titre de la FNPSMS (Fédération nationale de la production des semences de maïs et de sorgho).

François Desprez préside le groupe Florimond Desprez, spécialisé dans la création variétale et la production de semences. Il est vice-président de la section semences de Betteraves et chicorée de SEMAE et siège au Collège production au titre de l'UFS (Union française des semenciers).

Comme l'a souligné Pierre Pagès à l'issue de l'élection, *« Les trois dernières années ont montré la capacité de la filière à se mobiliser. Aujourd'hui, 261 professionnels contribuent aux travaux de SEMAE au sein de neuf sections, de cinq commissions transversales et de onze collectifs régionaux. Cette mobilisation est un atout essentiel pour anticiper les évolutions du secteur, faire émerger des réponses communes et accompagner les transformations de la filière et faire entendre sa voix à tous les échelons. »*

Un bureau renouvelé

Installé le 29 septembre, le nouveau bureau de SEMAE se compose, autour du président et du vice-président, des administrateurs suivants :

- **Laurent Guerreiro**, collège obtenteurs
- **Thomas Bourgeois**, collège agriculteurs multiplicateurs
- **Laurent Bourdil**, collège agriculteurs multiplicateurs
- **Sylvain Ducroquet**, section Diversité des semences
- **Franck Laborde**, collège utilisateurs

Cinq commissions transversales pour répondre aux enjeux communs

Lors du Conseil d'administration du 13 octobre, les présidents des cinq commissions transversales de l'interprofession ont été désignés et ils vont continuer à porter, avec les membres de leurs commissions respectives, les actions déjà engagées et en déployer de nouvelles sur leur périmètre respectif :

- **Semences et plants biologiques : Thomas Bourgeois**
  La commission poursuivra sa démarche d'accompagnement du développement du recours au matériel de reproduction biologique en agriculture biologique.
- **Innovation : Laurent Guerreiro**
  La commission mènera des actions visant à favoriser une approche transversale de l'innovation au service de la filière.
- **Communication : Laurent Bourdil**
  La commission veillera au déploiement d'une stratégie de communication qui réponde pleinement aux besoins d'information des parties prenantes internes et externes.
- **Études et prospective : Sylvain Ducroquet**
  L'enjeu de cette commission est de continuer à fournir aux instances de SEMAE et aux familles professionnelles les éléments nécessaires à l'orientation des décisions stratégiques à moyen et long terme.

- **Réglementation : François Desprez**
  Le périmètre de cette commission demeure l'analyse, la préparation et le relai des enjeux réglementaires transversaux concernant les semences et les plants.

Les commissions interviennent en complément des travaux des sections et permettent aux différentes composantes de la filière de croiser leurs expertises sur des problématiques communes à plusieurs espèces. Elles contribuent à faire émerger des positions partagées, à éclairer les décisions du Conseil d'administration et à donner de la cohérence aux actions de l'interprofession, en France comme à l'international.

→ Retrouvez la liste des instances de décision de SEMAE : semae.fr/instances-decision/membres-conseil-administration

semae

À propos de SEMAE

SEMAE, l'interprofession des semences et plants, représente l'ensemble des acteurs de la filière soit 61 fédérations et associations professionnelles. Elle les accompagne afin de leur permettre de répondre aux enjeux alimentaires, climatiques, économiques et sociétaux.

Au sein de SEMAE, la Direction de la qualité et du contrôle officiel des semences et plants est chargée de l'exécution des missions de service public et a la charge de faire appliquer les règlements techniques du ministère de l'Agriculture concernant la production, le contrôle et la certification des semences et des plants.

La filière semences et plants française est une filière d'excellence et compétitive avec un chiffre d'affaires qui s'élève à 3,9 Mds€, la France est le 1er producteur européen (370 000 ha) et le 1er exportateur mondial hors légumes secs (2,3 Mds€). Elle génère plus de 12 000 emplois.